

MAI 2019 - N° 489

le Méditerranais



Une journée
à la Résidence
BEL ORIENT





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Le 15 avril dernier, la Cathédrale Notre Dame de Paris était en flamme. Ce n'était pas seulement un édifice religieux qui brûlait sous nos yeux, mais aussi un symbole fort de notre patrimoine historique, connu et reconnu.

Ce soir-là, le Président de l'Association des Maires de France appela les élus à participer à leur manière à la restauration de la Cathédrale. J'ai donc imaginé deux choses : faire une promesse de don de 10 chênes du bois de Plédran et verser 1000 € à la fondation de France.

Visiblement, cela a été un sujet de discussion pour beaucoup d'entre vous et je dois vous apporter les précisions nécessaires à la bonne compréhension de ce projet spontané.

Concernant les chênes, j'avais pris la précaution d'appeler l'ONF qui gère notre bois. Ils m'ont confirmé que 10 chênes étaient prévus à la vente dans quelques mois. Ils font entre 40 et 45 cm de diamètre. Alors, soyez rassurés, nous n'abattions pas des chênes centenaires.

Concernant le don de 1 000 €, j'avais proposé aussi à tous les élus de verser cet argent pour la Cathédrale. Mais devant le milliard d'Euros récolté, l'idée m'est venue d'attribuer plutôt ce don au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville, afin de ne pas oublier le quotidien parfois difficile de bon nombre de nos administrés, qui ont parfois besoin d'un coup de pouce.

C'est à travers une consultation, par mail, auprès de tous les élu(e)s du conseil municipal que j'ai souhaité recueillir leurs avis sur ces questions. Tous ont répondu favorablement, y compris l'opposition.

Mais lors du conseil municipal, nouveau coup de théâtre. L'opposition ne prend finalement pas part au vote sur le don des arbres et vote contre la subvention exceptionnelle au CCAS.

De quoi parlions-nous en fait : il s'agissait de, symboliquement, promettre 10 arbres au nom de la solidarité nationale et verser 1000 € au CCAS. Il est dommage que sur ce sujet, l'opposition ne soutienne pas cette initiative. Ils me disent que c'est sous le coup de l'émotion qu'ils m'avaient donné leur accord. C'est justement de l'émotion qu'il manque parfois aux femmes et hommes politiques, et de la sensibilité - sans arrières pensées. S'ils nous avaient questionné d'avantage sur ces 1 000 €, plutôt que de nous servir froidement les chiffres d'un budget par ailleurs voté en toute connaissance de cause par l'ancien maire, ils auraient pu comprendre que dans ce budget, il y a une ligne pour l'aide d'urgence dont mon adjointe aux affaires sociales a de plus en plus besoin. Plus de 300 personnes viennent la voir tous les ans...

Cette volte-face de l'opposition est déconcertante mais je ne veux pas croire en une manœuvre politicienne. Je vous laisse donc apprécier.

Le conseil municipal a donc émis un avis favorable à la majorité, majorité dont je suis fier de sa générosité. Par contre, après des mois de critiques infondées et stériles dans leurs expressions libres, jaillit enfin de ce débat une proposition venue des rangs de la minorité (qu'ils auraient d'ailleurs pu me faire par mail lors de la consultation) : verser ces 1 000 € pour la restauration de notre propre patrimoine. Nous tenons compte de cette proposition, et c'est donc avec plaisir que nous allons constituer un comité de pilotage, sous la responsabilité d'Olivier Colliou, conseiller délégué au patrimoine. Beaucoup d'actions ont déjà été menées depuis 5 ans, mais on peut quand même réfléchir rapidement à certaines nouvelles actions.

En attendant, le mois de mai annonce des jours plus longs, où l'on sort d'avantage. C'est aussi un mois où l'on vote, cette fois pour les Européennes, le 26 mai prochain. Je ne saurai que vous encourager à venir voter. Le vote est un droit. Saisissez-le pour vous exprimer.

Bon mois de mai

Le Maire,
Stéphane Briend

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 150 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,
Marie-Ange BOURSEUL, Laurence LUCAS, Maryse ECOLAN,
Jean-Marc GRABOWSKI, Daniel ETESSE (suppléant),
Daniel TANGUY, Alexandre TAILLARD,
Lydie LE GLATIN (référente mairie)

Maquette & Rédaction :

Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Alphonse LE GLATIN

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



REMISE DES ARTICLES :

en mairie ou par courriel : mairie@ville-pledbran.fr

Plédranais de juin/juillet 2019

au plus tard le **mercredi 22 mai** dernier délai.

Distribution à partir du 18 juin

Plédranais de août/septembre 2019

au plus tard le **mercredi 19 juin** dernier délai.

Distribution à partir du 21 août

RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 26 mars 2019

■ SOLIDARITE POUR NOTRE-DAME DE PARIS

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis pour autoriser M. le Maire à faire un don exceptionnel d'une dizaine de chênes à la Fondation du patrimoine en vue de la restauration de Notre-Dame de Paris, affecter une subvention exceptionnelle de 1 000€ au CCAS de Plédran et qui fera l'objet d'une délibération. *Avis favorable : « pour » = 23, « ne prend pas part au vote » = 6 (M Raoult, JC Rouillé, M Ecolan, JM Déjoué, P Quintin, D Etesse)*

■ DON AU CCAS

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter une subvention exceptionnelle de 1 000€ au CCAS de Plédran. *Vote : « pour » = 23, « contre » = 6 (M Raoult, JC Rouillé, M Ecolan, JM Déjoué, P Quintin, D Etesse)*

■ TABLEAU DES PERSONNELS

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de modifier le tableau des effectifs. (cf site internet). *Vote à l'unanimité*

■ PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de l'augmentation des prestations sociales attribuées au personnel communal conformément aux textes appliqués pour les agents de l'Etat pour l'année 2019. *Vote à l'unanimité*

■ LOCATION DE SALLE : REMBOURSEMENT

• Le Conseil Municipal accepte le remboursement des arrhes, suite à un

décès, en vue de la location de la salle des Coteaux pour un repas privé. *Vote à l'unanimité*

• Le Conseil Municipal accepte le remboursement des arrhes, suite à un problème de santé, en vue de la location de la salle Horizon pour un repas privé. *Vote à l'unanimité*

■ ECHANGE SANS SOULTE – LA SALLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte qu'un échange de terrains sans soulte soit opéré entre la Commune de Plédran et Mr et Mme Gicquel, décide de céder à Mr et Mme Gicquel, la parcelle cadastrée A 1500 d'une superficie de 847 m² en échange de la parcelle cadastrée A 1508 d'une superficie de 1 947 m² que Mr et Mme Gicquel s'engagent à céder à la Commune de Plédran. *Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (K Faure)*

■ RENOVATION ENERGETIQUE DE L'EHPAD

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer les avenants avec les entreprises PERRON, pour le lot n°1, et LE MARCHAND, pour le lot n°7, suivant les montants indiqués. *Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (M Guillou Tarrière)*

■ RESTAURANT SCOLAIRE ET UPC : ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGES

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de retenir l'offre de DMA de Lorient pour un montant de 21

036.90€ TTC. Cette dépense sera imputée en section de fonctionnement du budget général. *Vote à l'unanimité*

■ RESTAURANT SCOLAIRE ET UPC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés publics et tout document afférent :

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (M Guillou Tarrière)

Panneau lumineux



Pour faire paraître un message sur le panneau lumineux, il est indispensable d'utiliser le formulaire spécifique, disponible à l'accueil de la mairie et au service communication.

Pour rappel : votre message doit être concis et précis. Il doit répondre aux questions :

quoi ? où ? quand ? qui organise ?

La demande de parution doit parvenir en mairie 10 jours avant la date de diffusion souhaitée.

Le message est diffusé 7 jours avant la manifestation.

Contact : service communication au 02 96 64 34 29 ou mairie@ville-pledran.fr

Horaires des services municipaux

- **Mairie :** Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Ouverture Horizon :** Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30. Mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h.
- **Service Urbanisme :** uniquement le matin (sur RDV l'après-midi).
- **CCAS :** Tél. 02 96 64 34 22. Du lundi au vendredi : 8h30-12h. Permanence de Mme le Moual les mercredis après-midi : 14h-17h, sur rendez-vous uniquement.
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération :** Antenne Centre - 02 96 58 57 00. 17 rue du Sabot - Zoopôle - 22440 PLOUFRAGAN
- **Police Municipale :** Permanence tous les matins de 11h à 12h. 02 96 64 34 25



Copies pour les associations

Les copies pour les associations seront réalisées en mairie, **sur demande et uniquement le samedi matin.**



Marché Samedi matin

Plédran accueille chaque samedi un marché hebdomadaire place de la Mairie. Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



Noces de diamant, 20 avril 2019

Mr et Mme PHILIPPE Pierre et Yvonne, 23, rue des Bruyères 22960 PLEDRAN



AVRIL 2019

Permis de construire

- M. et Mme HOUEE & MAAYAD, 3 rue Capella, Construction d'une maison individuelle
- M. JOUANNO Jovany, 80 Launay Hulin, Extension d'une maison individuelle
- Mme GOUDELIN Elodie, 11 Le Vicomte, Ajout d'un bloc chambre et d'un carport au sud-Est du volume principal

Déclarations préalables

- Mme NOT Edith, 20 rue de Bretagne, Construction d'un abri de jardin
- M. et Mme FAROUX Mickaël, 2 allée des Cormorans, Extension de l'habitation
- Mme MORIN Yvonne, Rue du Val, Division en vue de construire
- M. GICQUEL Jean-Claude, 4 allée des Bernaches, Remplacement de la porte de garage par une baie vitrée
- Mme DUVAL Corinne, 8 rue du Bois, Edification d'une clôture
- SCI RSBM, 5 rue Abbé Thomas, Edification d'une clôture
- Mme MOUSSEAU Linda, 35 Le Cargu, Modification du format de certaines ouvertures existantes et remplacement des menuiseries existantes au RDC
- M. HAMON Loïc, 16 rue du Val, Construction d'un abri de jardin
- M. JEZEQUEL Fabrice, 12 rue du Pont Aubry, Aménagement des combles (plancher existant), création d'ouvertures extérieures (types velux) et changement des menuiseries extérieures du grenier en PVC
- M. LE CARRE Albert, Allée du Fou de Bassan, Division en vue de construire
- PAILLARDON TP, Rue du Val, Décapage de la terre végétale, mise en dépôt + régalaage des remblais et remise en place de la terre végétale

Etat Civil

Naissances

- LEFFONDRE Gabriel, 2 rue des 3 Fontaines
- LECORGUILLET Yoëna, 14 rue du 8 Mai 1945
- MARREC Timéo, 30 rue du Vieil Aulnay
- MACIEL MENDES Lara, 6 rue du 8 Mai 1945
- VIGNUDA Owen, 7, allée d'Aquitaine

DECES

- LORENT Jean-Yves, 80 ans, 123 Le Vau Ballier
- TARDIVEL Claude, 84 ans, 21 rue Simone Veil
- PEDRON Didier, 55 ans, 3 rue du 8 Mai 1945

JEUNES FILLES ET GARCONS, VOUS AVEZ 16 ANS



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.**

Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité.

Questionnaire Internet et vous : besoin d'aide ?

De nos jours, les démarches administratives sont à effectuer le plus souvent en ligne. Le développement du numérique fait alors apparaître de nouvelles inégalités, entre ceux qui maîtrisent cette technologie et ceux qui en sont exclus.

L'Analyse des Besoins Sociaux menée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Plédran représente donc l'opportunité de travailler sur cette thématique. Face à la dématérialisation progressive de certains services publics, le CCAS réalise une enquête sur l'accès au numérique auprès de ses habitants.

Ainsi, nous vous invitons à compléter un questionnaire sur l'accès au numérique (questionnaire papier joint à ce Plédranais).

L'objectif de ce questionnaire est de connaître vos démarches en ligne et votre pratique d'internet, ainsi que vos suggestions.

Vos réponses nous permettront de vous proposer le service le plus adapté à vos besoins et demandes. Il s'adresse aux usagers du numérique ainsi qu'aux non-usagers.

Les réponses à ce questionnaire sont strictement confidentielles et seront traitées de façon anonyme. Une synthèse sera réalisée sur l'ensemble des réponses. Vous serez informé(e) des résultats de cette étude.

Nous vous remercions pour votre participation.

**Merci de bien vouloir déposer ce questionnaire
A l'accueil de la Mairie de Plédran
AVANT LE 5 JUIN 2019.**

Elections Européennes du 26 mai 2019

Le dimanche 26 mai, vous voterez afin d'élire les 79 représentants de la France au Parlement européen qui comprend 705 députés.

Les 6 bureaux de vote sont ouverts de 8H à 18H

n°1 Complexe Horizon : salle Louis Guilloux, rue Jacques Prévert

n°2 Complexe Horizon : hall, rue Jacques Prévert

n°3 Complexe Horizon : hall, rue Jacques Prévert

n°4 Groupe scolaire Maria et Maurice Letonturier, allée des écoliers

n°5 Groupe scolaire Maria et Maurice Letonturier, allée des écoliers

n°6 Restaurant scolaire des Coteaux, rue Roger Vercelet

Avez-vous reçu votre carte d'électeur ?

De nouvelles cartes électorales ont été distribuées à tous les électeurs, début mai.

Si vous ne l'avez pas reçue, contacter la mairie, le service des élections, au plus vite pour vérifier votre inscription sur la liste électorale, et votre adresse.

Néanmoins, à condition d'être inscrit sur la liste de Plédran, vous pouvez voter sans présentation de votre carte (seule, la pièce d'identité est obligatoire)

Pour Voter, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité :

1) Carte nationale d'identité (*en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans*)

2) Passeport (*en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans*)

3) Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat

4) Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire

5) Carte vitale avec photographie

6) Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore

7) Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie

8) Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie.

9) Carte d'identité ou carte de circulation, avec photographie délivrée par les autorités militaires.

10) Carte de famille nombreuse avec photographie, délivrée par Société Nationale des Chemins de Fer.

11) Permis de conduire

12) Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat

13) Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969

14) Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale

Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité ou du passeport qui peuvent être en cours de validité ou périmés.

Quel est le rôle du maire dans un projet d'installation d'antennes-relais ?

Dans le cadre d'installations radioélectriques, en matière d'urbanisme, le maire veille au respect :

- des règles générales d'urbanisme et de celles du plan local d'urbanisme,
- des règles de protection renforcées dans les secteurs protégés (secteur sauvegardé, site classé, réserve naturelle...),

Si ces règles sont respectées, le Maire ne peut pas refuser.

Le maire n'est pas appelé à se prononcer en matière d'exposition des personnes aux champs électromagnétiques, qui est du ressort de l'Agence nationale des fréquences (ANFR).

L'affichage de l'autorisation sur le terrain relève de la seule responsabilité du pétitionnaire. L'acceptation d'une implantation incombe au propriétaire du terrain et non au locataire.

Brèves des Services Techniques

Travaux en régie

■ **L'abri dans le bois** est terminé. Un grand remerciement pour l'aide précieuse de Petit Guy.



■ Le service des espaces verts prépare et sème les dernières pelouses de la saison, Coteaux, Pôle Enfance et Familles, Bois, EHPAD, Clos Pilé...

■ Quelques places du parking du bois sont condamnées pour ressemer la pelouse.

■ Les agents du service Espaces Verts préparent aussi les nouvelles **plantations de l'été** ainsi que leurs futurs décors rappelant notre célèbre Père Tanguy.

■ **Cimetière** : l'essai d'enherbement est terminé, il faut juste attendre la pousse de la pelouse à pousse lente.

Intervention des entreprises

■ **Restaurant scolaire et UPC** : le gros œuvre a démarré pour une période de 3 mois.

■ **Rue des Ecoles** : le parking devant le Pôle Enfance famille prend forme. Les travaux dans la rue continuent.

Les déchets, jamais en forêt

Même si le Bois de Plédran est un lieu ouvert au public, il est interdit d'y déposer ou d'y laisser ses déchets.

Temps de dégradation des déchets

- BOUTELLES EN VERRE**: 4000 ANS
- BOUTELLES EN PLASTIQUE**: de 100 à 1000 ANS
- CANETTES EN ALUMINIUM**: de 100 à 500 ANS
- POLYSTYRENE**: de 100 à 500 ANS
- SACS PLASTIQUE**: de 100 à 450 ANS
- CHEWING-GUM**: de 5 à 10 ANS
- CIGARETTES**: de 2 à 3 ANS
- JOURNAUX / MAGAZINES**: de 3 à 6 MOIS

A savoir !
Jeter des déchets dans un milieu naturel est strictement interdit et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € et plus !

En lien avec la commune, l'ONF en assure la gestion et veille à l'aspect des lieux dans un souci de respect de l'environnement et d'accueillir le public dans les meilleures conditions.

Pourquoi ?

- Les déchets verts favorisent les plantes envahissantes
- Les déchets (ménagers, gravats, électroménager...) polluent les eaux et les sols. Ils sont dangereux pour les animaux, et parfois pour l'homme
- Certains dépôts sauvages contiennent des matériaux nocifs (amiante...)
- Le traitement des déchets représente un coût important pour la société

Responsables ensemble !

- Rempportons nos déchets pour préserver la beauté et la vie de la forêt
- Bannissons tout dépôt sauvage, quel qu'il soit, y compris les déchets verts
- Triions nos déchets chez nous pour favoriser leur recyclage



Déchetteries les plus proches pour les Plédranais :

DÉCHETTERIE DE PLOUFRAGAN

ZI des Chatelets, Rue Boisillon -22440 PLOUFRAGAN

Jours d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

DÉCHETTERIE D'YFFINIAC

La Haute Lande – 22120 YFFINIAC

Jours d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi après-midi. Samedi toute la journée

Horaires d'ouverture valables pour les 2 déchetteries :

	HIVER du 1 ^{er} novembre au 31 mars	ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 31 octobre
MATIN	9h à 12h	8h45 à 12h
APRÈS-MIDI	14h à 17h15	14h à 18h



j'aime la forêt
ensemble, protégeons-la !



Sont considérés comme déchets verts :

les déchets d'élagage, les déchets de tontes de gazon, les mauvaises herbes, les feuilles mortes, les fleurs et plantes fanées, les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins...



Les déchets verts doivent être déposés dans les bennes disposées à cet effet dans chaque déchèterie.



Commerces : rappel de quelques formalités

Le code de l'urbanisme et le code de la construction et de l'habitation prévoient un certain nombre d'obligations à la charge des commerçants désireux de procéder à la création, l'aménagement ou la modification de leur local lorsqu'il s'agit d'un Etablissement Recevant du Public (ERP).

Ainsi, les travaux d'aménagement d'un local commercial, tel qu'un magasin ou un restaurant, ne peuvent être exécutés sans **une autorisation préalable** de la mairie après vérification de leur conformité aux **règles d'accessibilité** et aux **règles de sécurité**.

Pour ce faire, il convient de déposer en

mairie une « demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP » comprenant les différentes pièces et éléments nécessaires à son instruction.

Si ces travaux s'accompagnent de travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment, une déclaration préalable doit être également déposée en mairie.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme de la mairie (contact : 02.96.64.34.21 ou urbanisme@ville-pledran.fr, service ouvert au public tous les matins du lundi au vendredi)



Nécessitent une autorisation de travaux à déposer en mairie, et/ou une déclaration préalable (voire un permis de construire) :

- Agrandissement d'un local ERP existant
- Changement de la porte d'entrée
- Travaux de ravalement (sauf ravalement à l'identique)
- Modification de la façade
- Réagencement du local
- Changement de mobilier
- Création d'un sanitaire ouvert au public...



Votre agenda

Mai

- **Le 25** : Portes ouvertes - association d'habitants mosaïk à mosaïk
- **Le 25** : Classe Orchestre - Association Musicale - Horizon
- **Le 25** : visites de quartier : Les portes d'en Bas, la Chapelle Bernier, Le Bouillon
- **Le 26** : élections européennes - Horizon - Louis Guilloux - Ecoles des Coteaux et Maurice-et-Maria-Letonturier
- **Le 28** : Goûter, Danse, Jeux - Association Amitié et Loisirs - Horizon
- **Le 28** : Conseil municipal à 19h - Mairie
- **Le 29** : Théâtre - Pled'en Scène - Horizon
- **Le 31** : Don du sang - EFS - Horizon

Juin

- **Le 4** : Il était une fois Jean-Marie Bigard - Horizon
- **Le 7** : Tour de Bretagne Féminin
- **Le 8** : visites de quartier : Le Grand Hirel, Le Peudu, la Ville Ain
- **Le 9** : Fête des Ecoles - Amicale Laïque - Horizon
- **Le 10** : Concours de Boules - FNACA au bolodrome du bois
- **Les 12-13** : Permanence TUB renouvellement cartes KORRIGO - Mille Club salle convivialité
- **Du 14 au 15** : Gala de Danse - Pledr'En Danse - Horizon

PLUi*, je m'informe et je participe !

en rappel de l'article du mois de février 2019, vous trouverez les modalités de concertation

Jusqu'en 2023, l'élaboration du PLUi offrira de nombreux moments d'échanges avec les habitants, invités à s'en approprier les enjeux et à devenir ainsi acteurs de l'avenir de leur territoire. Des rendez-vous réguliers et des dispositifs d'information dédiés vous donneront l'opportunité de participer à la réflexion et de tout savoir sur l'avancement de la démarche.

- Une exposition pédagogique vous présentera la démarche et ses évolutions sous la forme d'une présentation claire des différents enjeux du territoire. Un premier panneau d'exposition expliquant la procédure de PLUi est actuel-

lement en place dans le hall d'accueil de Saint-Brieuc Armor Agglomération, au Centre inter administratif à St-Brieuc et un panneau itinérant circule dans les 3 pôles de proximité (Binic-Etables-sur-mer, Plœuc-l'Hermitage et Quintin).

- Des registres de concertation sont ouverts dans le hall d'accueil de Saint-Brieuc Armor Agglomération et dans les 3 pôles de proximité ; ils recueilleront vos avis et remarques.

- Le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération sera alimenté tout au long de la démarche. Vous y retrouverez les dates des rencontres publiques, les restitutions des échanges, ainsi que l'ensemble des documents d'information concernant le PLUi. Rendez-vous sur www.saintbrieuc-armor-agglo.fr / rubrique Vie quotidienne / Urbanisme

- Des rencontres publiques interviendront tout au long de la démarche d'élaboration du PLUi, sous différentes formes (ciné-débat, quiz, présentations...). Ces étapes de dialogue permettront de répondre à vos interrogations sur les grandes orientations d'aménagement du territoire ou sur des enjeux plus thématiques. N'hésitez pas à prendre la parole sur les sujets qui vous tiennent à cœur !

Plus d'info

Les techniciens du service urbanisme sont à votre disposition pour toute question spécifique, n'hésitez pas à les contacter :

www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

02 96 77 60 75

concertation.plui@sbaa.fr

* Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Les TUB viennent à votre rencontre les mercredi 12 et jeudi 13 juin 2019 à la Maison des Associations de Plédran

Pratique !

L'équipe du réseau de transport TUB se tient à votre disposition sur ces journées, pour :

- vous renseigner sur les solutions de mobilité sur le territoire (TUB, Proxitub, Mobitub, ...)
- recueillir les dossiers d'inscription aux transports scolaires rentrée 2019 (dossiers téléchargeables sur le site tub.bzh et à disposition en mairie)

- vous réabonner : pensez à apporter votre paiement et votre carte Korrigio pour la recharger.
+ d'infos sur : tub.bzh en page actualité.

A vos Agendas !

Mercredi 12 juin : de 9h à 12h et de 13h à 18h

Jeudi 13 juin : de 15h30 à 19h30



Jeudi 30 mai à l'Hippodrome d'Yffiniac

Comme chaque année, le jeudi de l'Ascension, c'est la fête des courses sur l'hippodrome de la baie à Yffiniac, à partir de 14h.

C'est surtout la fête des enfants avec

UNE MULTITUDE D'ATTRACTIONS GRATUITES :

Baptême de poney, chevaux mécaniques, structures gonflables, maquillage, goûters offerts

Cette journée est consacrée aux galopeurs (plat et obstacles).



Promotion de la formation métiers administratifs territoriaux

Se former à la Gestion Administrative et Comptable en Mairie

Le Centre de Gestion 22, en partenariat avec Pôle Emploi, organise deux fois par an, la formation métiers administratifs territoriaux en alternance de 3 mois. Elle est assurée au Centre de Gestion des Côtes d'Armor à Plérin et dans les collectivités lors des stages.

Elle permet d'effectuer des missions de renfort ou de remplacement dans les mairies, des communautés de communes ou autres établissements publics du département :

- Préparation des documents administratifs et techniques
- Assistance et conseils aux élus
- Rédaction d'actes, d'arrêtés, de délibérations
- Suivi comptable et budgétaire
- Gestion des ressources humaines
- Management opérationnel des services

Prochaine session :

du 18 septembre au 20 décembre 2019

Envoi des candidatures (CV et lettre de motivation manuscrite) *avant le vendredi 14 juin 2019*

Conditions d'accès : être demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi

Le candidat doit justifier d'un niveau de formation de Bac+2 à Bac+5 ou d'une expérience significative en gestion finance ou RH. Il doit avoir le sens du service public, des relations humaines, rigueur, organisation, initiatives, responsabilités.

Pour plus d'informations

vous pouvez rencontrer les référents du CDG 22 :

- le Mercredi 15 mai 2019 à 9h : information collective à la Cité des métiers de Ploufragan (6 rue Camille Guérin)

Mais aussi, consulter les informations sur le site www.cdg22.fr

- Contact : Service accompagnement des pratiques professionnelles.

formation@cdg22.fr / 02 96 58 64 00



■ enfance-jeunesse



Centres de loisirs été 2019

Les équipes d'animateurs des Centres de Loisirs été, Ribambelle (3/6 ans) et Troubadours (6/12 ans) accueilleront vos enfants **du 8 juillet au 30 août 2019**.

Les **inscriptions** se feront du **du 3 au 23 juin** sur votre portail famille ou en Mairie suivant le mode de règlement de l'acompte choisi (chèque, espèce, CESU, ANCV...).



Programmation de **mosaik**

Mosaïk est un lieu d'animation pour tous les Plédranais: il s'adresse à toutes les générations de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par la famille, de toutes origines sociales et culturelles. L'association Mosaïk est un équipement de proximité financé par la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Plédran. Elle participe au développement social local et mène des projets en concertation avec les acteurs locaux : habitants, associations et institutions. Son but est de répondre au mieux aux besoins des habitants en suscitant leur implication et en favorisant la mise en œuvre de leurs initiatives et participation.

Pôle Enfance et Famille
6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN
02 96 42 24 70

mosaik22@orange.fr
www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30 (jusqu'à 18h le mardi et le jeudi en période scolaire)
Vendredi de 8h30 à 12h30

Après-midi portes-ouvertes

Samedi 25 Mai à partir de 14h, l'équipe de Mosaïk, vous invite à ses portes ouvertes. Cet après-midi sera pour nous l'occasion de vous présenter les locaux, les animations, les actions menées au sein de la structure. Petits et grands passeront un moment agréable autour de différents jeux et animations gratuites telles que : une balade à poney, des sculptures sur ballons, du maquillage...



Informations pratiques

A partir du lundi 3 juin, venez renouveler votre adhésion à l'association Mosaïk pour l'année 2019/2020.

L'inscription aux activités est OBLIGATOIRE. Le paiement doit être effectué avant l'activité si possible une semaine avant celle-ci. Le paiement peut se faire en espèces ou par chèque à l'ordre de Mosaïk. En cas de désistement, prévenir une semaine à l'avance. Pour participer aux activités, une adhésion est nécessaire. Celle-ci est de 5€/foyer pour une année valable de juin à mai. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable lors des sorties et activités que nous vous proposons.

Mercredi 5 juin

Atelier jardin avec l'intervenant Jakez
GRATUIT – de 10h à 12h
12 places disponibles.

Mercredi 19 juin

La brigade de l'atelier cuisine vous invite au repas partagé.
RDV à 12h30.
5€/adulte et 3€/enfant.

Mercredi 12 juin

Atelier créatif
12 places disponibles
GRATUIT – pour tout âge.

Mercredi 26 juin

Atelier jardin avec l'intervenant Jakez
GRATUIT – de 10h à 12h
12 places disponibles.

La famille

Soirée échange autour de l'alimentation avec l'intervention d'une diététicienne de l'association Brain Up :

Mardi 4 juin à 20h soirée consacrée à l'alimentation chez les enfants de 6 à 11 ans.

Mardi 11 Juin à 20h soirée consacrée à l'alimentation chez les adolescents

Les inscriptions aux activités et aux sorties d'été seront ouvertes à partir du lundi 24 juin à 9h30.

Une journée à la Résidence Bel Orient

A la Résidence Bel Orient, les journées se déroulent avec l'ensemble de l'équipe de l'établissement. Leur priorité est d'être à l'écoute des résidents, de les comprendre et de répondre à leurs besoins. Le personnel de la résidence s'assure du bien-être des personnes âgées. Il les accompagne au mieux, tourné sur le regard, le toucher et la parole.



Mot de la direction

« La résidence Bel Orient est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). La résidence se veut être "un lieu de vie et lieu d'envie" pour accompagner le grand âge. Une équipe de professionnels formés, engagés et investis œuvre quotidiennement auprès des résidents.

Nous voulons proposer un établissement familial, accueillant mais aussi ouvert sur la cité. De nombreux partenariats avec les acteurs du territoire visent à ouvrir l'établissement. Les équipes ont soif de nouveaux projets. Le projet light painting en est une illustration mais également la journée festive ouverte aux familles. Autant de nouveautés que le personnel engagé soutient et fait vivre au quotidien.

Que de beaux projets réalisés mais que de beaux projets à inventer ! Soyons créatifs au service du grand âge et ne nous empêchons pas de rêver ! »



Blandine Desbois – directrice

Voici le programme d'une journée type à la résidence Bel Orient :

7h à 11 h : la matinée

- Aide au lever assuré par les aides-soignantes et les agents
- Petit déjeuner dans la salle de restaurant
- Soins des personnes âgées prodigués par l'équipe médicale accompagnée des infirmières



- Entretien des chambres se faisant durant la matinée
- Entretien du linge par une lingère à mi-temps dévolue sur cette fonction
- Présence d'une socio-esthéticienne un vendredi par mois pour le bien-être des résidents



11h à 13h30 : le midi

- Déjeuner dans la salle de restaurant avec accompagnement des résidents s'ils ne peuvent se déplacer et pour l'aide au repas



- Préparation des portages de repas à domicile
- Les menus sont élaborés sur place par une équipe cuisine
- Le service du repas s'effectue par les agents à l'assiette

13h30 à 18h : l'après midi

- Les personnes âgées peuvent choisir de faire une sieste dans leur appartement
- Une animatrice est présente à mi-temps afin d'animer les après-midi (gym douce, pâtisserie, lecture du journal, jeux de mémoire, bricolage, etc.)



- L'ensemble des animations sont relatées sur la page Facebook de l'établissement
- Les résidents sont libres de sortir de la résidence seuls ou accompagnés
- Un goûter est servi tous les jours dans la salle de restaurant à partir de 15h30
- Entretien des appartements et des parties communes par les agents

18h à 20h45 : la soirée et le coucher

- Dîner dans la salle de restaurant ou dans l'appartement du résident si leur état de santé le nécessite
- Préparation au coucher des résidents avec aide du personnel si besoin

**20h45 à 7h : une nuit à la résidence**

- Durant la nuit, une équipe d'une aide-



soignante et d'un agent est présente. Elle assure au moins 2 passages par nuit

et veille au bien-être des résidents de la résidence

De 9h à 17h : le service administratif

- Le service administratif composé d'une secrétaire, de l'infirmière coordinatrice et de la directrice assure la gestion quotidienne de l'établissement



- L'accueil est ouvert aux familles comme aux résidents
- Un médecin coordonnateur assure de concert avec l'infirmière coordinatrice la gestion des soins

La rénovation énergétique de l'EHPAD

Les travaux ont démarré en juin 2018, ils se sont terminés en mai 2019, pour un montant de 1 309 000 € HT.

Ce projet concernait des travaux de rénovation énergétique afin d'améliorer le confort des résidents. Ce projet a été réalisé en utilisant les normes de construction passive.



Avant la rénovation



Après la rénovation



Avant la rénovation



Après la rénovation

Appel aux dons pour la recherche médicale

Plédranaises, Plédranais, Voisines, Voisins,

Tout d'abord, Merci de prendre le temps de nous lire. Le simple fait de le faire est déjà une victoire pour nous.

Si nous souhaitons vous faire part de notre histoire, c'est dans le but de récolter des fonds pour la recherche sur les maladies rares touchant les enfants.

Nous savons que cette cause touchera beaucoup d'entre vous car nombreuses sont les familles concernées de près ou de loin à l'épreuve qui consiste à vivre avec un enfant atteint de ce type de maladie, sans pouvoir avoir de réponses pour atténuer la douleur.

Nous concernant, nous avons connu en novembre 2017 la plus grande épreuve possible avec la perte de notre fille Salomé, décédée à l'âge de 6 mois et demi, des suites d'un combat contre une maladie génétique rare, encore non connue à ce jour. Nous luttons tous les

jours contre la peine et la douleur de ne plus avoir notre petite étoile.

Forts d'avoir vu notre bébé se battre contre un mal inconnu, malgré sa perte, nous avons souhaité continuer son combat en cherchant contre quoi elle a luttée jusqu'au bout.

Nous avons donc poussés nos recherches jusqu'à l'hôpital Robert Debré, connu pour son centre de référence pour la recherche sur les maladies génétiques rares, et avons la chance de rencontrer le professeur, chef de service, et coordinateur de ce centre.

Nous avons été subjugués par l'investissement de ce médecin, mais aussi abasourdis de savoir qu'il n'y avait que très peu de budgets alloués à la recherche sur les maladies génétiques rares.

Nous avons donc, à notre retour de la capitale, pris la décision de mettre en place une cagnotte sur le site Leetchi, afin de mobiliser le maximum de personnes pour récolter des fonds destinés à aider

les enfants, les familles dont le combat silencieux est aujourd'hui oublié.

Que cette cause vous touche ou non, aidez-nous, aidez-les, il n'y a pas de petits dons !!

Ci-après le lien pour la cagnotte en ligne : <https://www.leetchi.com/c/soutien-pour-la-recherche-des-maladies-rares>

Si vous le souhaitez, vous pouvez également faire vos dons par chèque à établir à l'ordre de l'APHP (assistance publique des hôpitaux de Paris)

Un grand merci du fond du cœur €



François BONNIN
Julie BONNIN
Del Monte
2 rue de la
Bessière
22960 Plédran

L'union des Commerçants et Artisans de Plédran



L'UCA de Plédran souhaite mettre en place un annuaire des commerçants et artisans, classés par activité, pour permettre aux habitants de trouver les coordonnées des différentes entreprises. Celui-ci sera joint dans un prochain bulletin municipal « Le Plédranais ». Afin d'y figurer, veuillez vous rapprocher du bureau en envoyant un courriel à : uca-pledran@orange.fr ou en téléphonant au 07 66 39 04 11.

Le but de l'association est d'animer la ville de Plédran en organisant :

- vide-grenier
- semaine commerciale
- participation au téléthon
- créer de la convivialité entre les commerçants, les artisans et les habitants de Plédran...

Et pourquoi pas, un salon de l'habitat qui réunirait les artisans dans un même lieu, pour entrer en contact avec les Plédranais ?

Agenda de juin/juillet Amitié-Loisirs

Samedi 01 Juin : permanence de 10h à 12h salle Anjela Duval, inscription pour le repas vacances du 09 Juillet

Vendredi 07 Juin : départemental de boules sur la journée à Ploeuc-Sur-Lié

Mardi 11 Juin : Après-midi loisirs, jeux de société, danse, salle des Coteaux

Mardi 25 Juin : journée amitié à Dolo, jeux de société salle Louis Guilloux

Mardi 02 Juillet : concours de boules en triplette au boulodrome du bois, interclubs, tirage au chapeau

Samedi 06 Juillet : permanence de 10h à 12h salle Anjela Duval inscription pour le repas vacances du 09 Juillet dernier délai

Mardi 09 Juillet : repas vacances salle des Coteaux

Mardi 23 Juillet : concours de boules en triplette boulodrome du bois, ouvert à tous, tirage au chapeau

MusiqueS en fête à l'association musicale

Le vendredi 29 mars et samedi 30 mars, l'association musicale organisait deux concerts à la salle Horizon.

Le vendredi, les 37 élèves de l'orchestre à l'école ont ouvert le bal et nous ont offert une très belle prestation alors qu'ils n'ont que 6 mois de pratique derrière eux.

Les élèves musiciens de l'association qui ont suivi étaient tous ravis de monter sur scène pour partager leur talent.

La soirée s'est terminée par le repas annuel de l'association dans la joie et la bonne humeur!

Le lendemain, nous accueillons la 5^{ème} édition du projet "Rock en Stock", concert regroupant 4 écoles de l'agglomération briochine (Plédran, Trégueux, Ploufragan et Languieux).

Belle soirée autour des musiques actuelles où les groupes de musiciens ados de chaque structure ont su conquérir leur public avec des reprises de haute qualité.

Groupe de Plédran, concert rock en stock



Groupe éveil musical lors du concert du 29 mars



Prochain rendez-vous le samedi 25 mai à partir de 19h pour le concert de fin d'année à la salle Horizon.

Contact :
associationmusicale.pledran@orange.fr
02.96.42.45.34
Site web :
association musicale de plédran



Groupe orchestre à l'école

Comité des Fêtes

Chasse aux œufs : une 23^{ème} édition exceptionnelle

Un dimanche de Pâques rempli de soleil et des températures estivales. Il n'en fallait pas plus pour combler de bonheur la centaine de bénévoles du comité des fêtes qui se sont dépensés sans compter pour contribuer à la réussite de cette édition 2019.

Comme chaque année, quelques milliers de fidèles "chasseurs" étaient présents dès 13h30 sur le parking du bois. Le top départ de la Chasse aux Œufs de Pâques a été donné par le président du comité des fêtes, Michel Mahé, à 14h30 au son de la corne de chasse.

Le grand vainqueur de cette 23^{ème} édition est Mr Wurtzh de Ploufragan

qui a eu la main chanceuse et qui est reparti de Plédran avec la coquette somme de 1 000 €.

Un grand merci à l'ensemble des partenaires, sans qui, une telle organisation ne pourrait avoir lieu, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes pour leur investissement.

Rendez-vous est pris pour le dimanche 12 avril 2020 pour la 24^{ème} édition. Nul doute qu'elle sera à nouveau couronnée de succès.

A vos agenda donc pour cet incontournable rendez-vous pascal !



Un stage dédié aux jeunes footballeurs

Le CS Plédran football a organisé un stage de quatre jours au stade Horizon, avec 25 jeunes, durant la première semaine des vacances de Pâques. Ce rassemblement a accueilli les catégories U6 à U13 de Plédran et des clubs aux alentours.

Sous la houlette de Jérémy Galipot, entraîneur des jeunes au CSP, pas moins de huit ateliers étaient proposés, avec pour conclure ce stage un tournoi de futsal, et une remise d'un diplôme à chaque participants.



Une formation aux premiers secours pour les cyclos



Neuf membres du Cyclo Club plédranais ont participé le mardi 23 avril, à la Maison des Associations, de 9 h à 17h30, à un stage de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

Cette formation a été assurée par l'adjudant Guillaume Arnould, pompier professionnel au CIS du Perray à Trégueux.

Tous les gestes qui sauvent ont été vus : la protection, l'alerte, les hémorragies, la victime s'étouffe, le malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt cardiaque et autres.

« Plein de choses que ces participants peuvent avoir à faire lors d'une sortie cyclo, de l'arrêt cardiaque aux traumatismes, et dans la vie de tous les jours », observe le formateur. En début avril, un autre groupe de cyclos avait réalisé cette même formation aux premiers secours.



Un chèque de 1 500€ remis pour une école du Bénin

Les membres de Plédran Association Solidarité (PAS), présidée par Gérard Rault, ont remis fin avril, un chèque de 1 500€ à l'association Saint-Vincent de Paul, un montant provenant du résultat de la soirée galettes-crêpes, plus des dons divers.

La soirée avait été couronnée de succès avec une bonne participation et une excellente ambiance.

« Ce montant de 1 500€ (représentant 35 fois plus de valeur au Bénin), sera acheminé à l'école Notre-Dame des Enfants Déshériter de Vakon au Bénin, explique Gérard Rault. Cet argent va permettre de poursuivre la finition et l'aménagement de trois classes supplémentaires, au premier étage d'un des bâtiments de cette école. » Depuis plus de 10 ans maintenant, l'association plédranaise aide à agrandir cette école, qui compte aujourd'hui 13 classes en fonctionnement pour 450 enfants scolarisés.



Un appel lancé pour le parrainage d'écoliers Béninois

Suite à leur séjour en mission humanitaire au Bénin (voir Plédranais d'avril), les quatre membres de Plédran Association Solidarité souhaitent développer le parrainage d'enfants Béninois.

"Nous avons constaté que de nombreux jeunes enfants ont vraiment besoin d'une aide, qui ne peut se réaliser que par un parrainage", explique le groupe.

Le parrainage consiste à aider financièrement l'enfant, en versant chaque trimestre, 100€, ceci avec un engagement sur plusieurs années. Cette action financière de solidarité rentre dans le cadre du crédit d'impôt octroyé par l'état, à hauteur de 75 % du montant versé, soit restant à charge réellement pour le parrain 8,33€ par mois. Les directeurs d'école, qui connaissent très bien la situation sociale de chaque élève, et en particulier celle des enfants ayant les situations les plus précaires, permettent à ces enfants de trouver un parrain ou une marraine.

Pourquoi parrainer un enfant ?

Ce montant de 100€ par trimestre, acheminé sur place par le biais de l'association Saint-Vincent de Paul, va apporter de l'espoir à un enfant, l'espoir d'une vie meilleure, en lui permettant

d'accéder à l'éducation, de suivre une scolarité normale, de s'habiller, de régler les mensualités de l'école, de payer les salaires des enseignants, et l'aidera également à se nourrir à l'école. Cela va également décharger sa famille financièrement, dans un pays où le salaire moyen est en dessous de 80€ par mois.

"Nous avons découvert sur place que lors du repas du midi à l'école, si les parents n'avaient pas donné une petite pièce à leur enfant, celui-ci ne mangeait pas. Les enfants les plus chanceux peuvent s'acheter un peu de riz et des légumes, la majorité des écoliers se contente d'une orange, et les enfants les plus démunis n'ont rien à manger le midi, explique Magali Hervé. Ils arrivent déjà à l'école le matin le ventre vide, en ayant souvent parcouru plusieurs kilomètres à pieds. Par ailleurs on sait qu'un enfant qui suit une scolarité normale, cherchera à travailler à l'issue de sa fin de cycle, s'intégrera mieux socialement et, devenu adulte, saura gérer sa vie familiale. Le parrainage, c'est une aide immense pour un enfant et sa famille".

A ce jour, 7 enfants sont parrainés par des familles Plédranaises.



Pascaline et son parrain
Gérard Rault



Chantal, filleule de
Magali Hervé



Fabrice et sa marraine Monique Lalucque

PRATIQUE.

Renseignements et contacts :

Monique Lalucque, trésorière de PAS et membre de l'association de Saint-Vincent de Paul - tél. 06 07 41 26 17
mail : g-m.lalucque@orange.fr
Gérard Rault, président de PAS,
mail : rault.sarah@wanadoo.fr
tél. 06 47 95 96 65
Magali Hervé - tél. 06 50 66 90 34.
mail : magali.herve0840@orange.fr

Ecole de l'Hôpital de Quessoy

25 ET 26 MAI - WEEK-END DE LA BOULE ET KERMESE AVEC REPAS GRILLADES LE DIMANCHE MIDI

Concours de boules, samedi et dimanche

- Samedi 25 mai - 14H30 : en doublettes
 - Dimanche 26 mai - 9H30 : pen eus pen / 14H30 : en doublettes
- Prix et paniers garnis

Kermesse le dimanche

Repas grillades à partir de 12H30, sous chapiteau (12 € pour les adultes, 5 € pour les enfants).

Buvette, petite restauration, stands

enfants et adultes, tombola nombreux lots et bons d'achats.

Venez nombreux, en famille et entre amis, partager un moment de convivialité !

L'ensemble du week-end se déroule sur le terrain derrière l'école.

DIMANCHE 23 JUIN 2019
70 ANS ÉCOLE-AMICALE LAÏQUE

Réservation du repas jusqu'au 31 mai
Exposition en continu de 11h à 19h, apéritif et repas sous chapiteau à partir de 11h30 (adulte : 13 €, repas enfant +12 ans : 5 €, jusqu'à 12 ans : gratuit). Toute la journée se déroule à l'école.



L'amicale recherche toujours des photos, livres, cahiers, vidéos, objets..., tout ce qui raconte l'histoire de l'école et de l'amicale laïque d'hier à aujourd'hui.

Renseignements pour les 2 évènements :

Tél. 06.20.76.06.03

amicalelaïque.hopitalquessoy@gmail.com

Fête des Ecoles publiques de Plédran dimanche 9 juin

Traditionnel rendez-vous des familles avant la fin d'année scolaire, l'Amicale Laïque des Ecoles Publiques de Plédran donne rendez-vous à tous les Plédranais pour la Fête des Ecoles Publiques de Plédran, sur le site Horizon, le dimanche 9 juin.

Les enfants des écoles présenteront les chants et/ou les danses préparés

spécialement pour l'occasion, à partir de 11h30, et à 15h30.

A partir de 14h00, nombreux stands de jeux, roue de la fortune, structure gonflable et animations pour les plus jeunes, concours de pétanque, tirage au sort de la tombola à 18h00 (tickets toujours en vente).

Une restauration est proposée pour le midi (voir plus bas), et toute la journée, buvette et salon de thé.

Une journée de détente, ouverte à tous, dont les bénéficiaires iront à l'accompagnement des activités pédagogiques des enfants des écoles.



Restauration (à partir de 12h15 – sur réservation) : repas adultes (6 euros) : entrée – grillades frites/ratatouille – dessert – café / Menu enfant : 4 euros

Contact, informations et réservation (avant le vendredi 17 mai) : 06 17 83 02 06

Mais aussi : Informations / réservation sur <https://www.facebook.com/amicalelaique.pledran>



Amicale laïquePlédran

■ Le mot en gallo

Le maez de mai.

Vaici le maez de mai,
O ses clochettes de mughet

Ma belle, ma breune, je m'en vas te conter
filleuettes
Amuze-tai ben les jours de soulail

O la mér, é tout le yeûs qe t'emes
Ma breune, ma belle, je m'en vas te conter
filleuettes

Gâre, Gâre!...més en mai, faes qhi qj te pllét!

Ma belle, ma breune, alons coure dans les
prës,
Qheudr les margriyettes é les erbes foles

Ma belle, vaici la breune de net,
Rentrons a l'otè...

Yolande Boitard



*Pour rendr omaije a la belle ouvraije
q'on faet nos vieûs moulins, vaici ene
petite poézie, qe j'ae tournée dedepés
le texe a Marie-Claude Dominique,
ene ecrivouse d'ané.*

*Faot dire avant élà, qe y'a z'eû
mainqheuns moulins à Plédran. I l'en
reste core, qj fûtent chanjés en otès.
Moulins a iao, pour la farine, ou a
foulon (pour la laine) :*

*Alons don les démucer! J'ae trouvè :
Culors, Divy, Gloret, Moulin Neuf,
Gervilly, La Patouillée, Calaire...y'en a
ventiés core d'aotes?*

La renaissance du moulin.

*Derrere le portâil, le vieu moulin
gorvâille ;*

*Y'a belle eure qui n'e meût pus de
grain!*

*On creraet toutefai qui s'êt erété le
jour d'avant*

*Et qj l'êt prêt a reparti o le même
alant.*

*Derrere le portâil, le vieu moulin qj
réve*

*Sonje vantiés dans le temp oyoyou q'on
venaet de lein*

*Lu mener des pochées remplies de
grain, d'orje, de feuves,*

*De saille é de mayisse qj l'écrâzaet o
ardi de souin.*



*Derrere le portâil, le vieu moulin i
s'évâille!*

*"Je sons venus te vaer!" li dit
l'ancien meûnier*

*Q'ejoute tout faraod dans le creûz de
son oraille :*

*"Les garçâilles qe tu vaes, ét yeûz de
la Bessonnié"...*

*Derrere le portâil, durant qe l'iao
resonne,*

*Chaque meule a reprinz son manaije
d'aote faye...*

*É, dans la tournâillerie d'un biao jour
d'otone,*

*Le qheur du vieu moulin retrouve ses
vint ans.*

Gorvâille : somnole

Faraod : fier, élégant

Annie Guinard

Le mot de la Minorité

Budget 2019

Lors du conseil municipal du 26 mars nous devons nous prononcer sur le budget primitif 2019. Habituellement nous votons pour la majeure partie des délibérations proposées car elles engagent l'avenir de la commune et font partie des actes nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité. Mais là, ni le document support du budget ni les réponses apportées par la Majorité en séance ne nous ont convaincus du bien-fondé de certaines orientations prises pour 2019. Et pour cause, alors qu'un prêt de 1 million 300€, correspondant normalement à l'enveloppe des travaux d'économie d'énergie, a déjà été réalisé, nous retrouvons 700 000€ provisionnés à nouveau sur l'EHPAD. En réponse à notre étonnement, il nous a été dit que cela relevait de l'artifice comptable pour équilibrer les dépenses et recettes mais qu'il n'y avait pas d'affectation particulière. Une telle somme inscrite sans objet s'apparente à une erreur de gestion !

Sans vouloir faire une bagarre de chiffres, nous ne comprenons pas davantage pourquoi ceux publiés dans le « Plédranais » ne correspondent pas avec les chiffres des documents officiels. En effet dans le Plédranais d'avril, il est écrit que 500 000€ de subventions ont été attribués pour le restaurant scolaire et l'UPC alors qu'au compte administratif 2018 (CA qui équivaut à la clôture des comptes) il est noté 150 000€ auxquels s'ajoutent 175 000€ attendus au budget 2019 soit 325 000€. Où est passé le delta de 175 000€ ?

L'information est identique pour les subventions de la Maison des Associations : Au CA de 2018 nous trouvons, 130 000€ inscrits et 238 200€ programmés sur le budget 2019 soit 368 200€ alors que le « Plédranais » affiche 396 000€. Ici l'écart est moindre mais tout de même de 28 000€.

Où se situe l'exactitude des comptes communaux ? Dans le « Plédranais » ou dans les documents officiels ?

Quel mobile pousse la Majorité à donner des chiffres différents ?

Nous avons aussi relevé que la Maison des Associations avoisinait les 914 000€ HT hors aménagements extérieurs qui, eux, passent sur le budget de la rue des Ecoles (501 000€). Nous regrettons que le coût initial de ce projet soit largement dépassé malgré les subventions obtenues et surtout qu'il ne reste plus que 350 000€ pour les 120 km que constitue l'ensemble de la voirie. Or, si les routes ne sont pas entretenues régulièrement, leur remise en état ne sera que plus difficile et plus onéreuse. Quant aux chemins ruraux, en 2018, il avait déjà été accordé 30 000€ mais visiblement 0€ dépensé ; il est donc normal que ce compte soit crédité du double cette année !

Tous ces constats ainsi que le surdimensionnement de l'UPC, nous ont amenés à voter contre ce budget 2019.

Le mot de la Majorité

Civilité, civisme, solidarité

Alors que la journée citoyenne à Plédran se préparait, il nous paraît important d'évoquer ici 3 valeurs en titre de notre expression, qui sont traditionnellement attachées à la définition de la citoyenneté.

La civilité : attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens, mais aussi envers les divers bâtiments et lieux de l'espace public, y compris les transports, C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société.

Le civisme : il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et

publique, qui le conduit à agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.

La solidarité : dès lors que les citoyens, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun, la solidarité s'impose. Elle correspond à une attitude d'ouverture à autrui, illustrant le principe républicain de fraternité. Dans ces conditions, la solidarité, qui consiste à venir en aide aux plus démunis, directement ou par le biais des politiques publiques est très directement liée à la notion de citoyenneté.

Pour être totalement transparents, ces valeurs qui animent notre groupe, dans les gestes et pas seulement en paroles... sont libellées ainsi sur le site vie-publique.fr. S'agissant de la civilité, nous pourrions ajouter aussi que cette valeur devrait être à l'esprit de tout citoyen lorsqu'il s'installe au volant de son véhicule...

La première journée citoyenne, telle que nous l'avions imaginée, consistait, en lien avec des associations, à organiser des marches en différents endroits de la commune afin de collecter tous les détritiques jetés çà et là.

A l'heure où vous lisez ces lignes, cette journée à Plédran aura eu lieu le samedi 11 mai, espérons qu'elle se sera bien déroulée et aura eu un impact pédagogique sur nos jeunes générations. Un autre vœu pieu, serait que les jeteurs de détritiques dans la nature, puissent intégrer dans leur comportement ce projet commun porté par les valeurs citées ci-dessus, lesquelles sont pourtant le gage de leur bien être individuel. Enfin pour conclure, disons aussi que la citoyenneté, pleinement comprise et acceptée par chacun, est la garantie d'une bonne résilience de notre communauté en cas de gros pépin, qu'il soit d'origine météorologique, industriel ou toute autre cause.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin 2019

Cette année, la Ville de Plédran offrira 2 scènes musicales à l'occasion de la Fête de la Musique, le vendredi 21 juin. L'Association musicale de Plédran tiendra la buvette – restauration côté Place de la Mairie.

Au programme :

• Place de la Mairie à partir de 19h

• les élèves de la **Classe orchestre de l'Ecole des Coteaux** présenteront le fruit de leur travail mené pendant tout au long de cette année scolaire (projet en partenariat avec l'Education Nationale, La Ville de Plédran et l'Association Musicale de Plédran).

• Ce sera ensuite au tour des élèves de l'**Association Musicale** de proposer au public des morceaux choisis dans tous les répertoires.

• Puis l'artiste **SiiAn** prendra place sur la scène pour jouer des extraits de son dernier album : *Périple*. Portée par le souffle des arpenteurs du Monde et par ses rencontres avec de jeunes réfugiés, SiiAn poursuit son exploration des grands classiques de pays lointains. Avec **Erwan Tasse**, nous parcourons les océans de sable et les cités des containers, un espace musical hors sol où se télescopent l'Est et l'Ouest.



• Le public découvrira ensuite **Brigitte Pailloux** qui interprétera des chansons qu'elle affectionne. Brigitte a fait partie des heureux gagnants du concours de Ouest France organisé lors de la venue de Liane Foly et elle a eu la chance de chanter avec cette grande artiste sur scène. La voix de Brigitte a été très remarquée (!) et c'est tout naturellement qu'elle a été invitée à participer à cette fête de la musique Plédranaise !

• Puis, c'est au tour du groupe **Armoric Gospel** de nous interpréter des morceaux de leur répertoire !

• Place ensuite à un jeune artiste venu de Côte d'Ivoire. **Sky M** est compositeur et fait du rap et de la variété. Il découvre la musique à l'âge de 3 ans et dès l'âge de 10 ans, elle devient sa passion. Son premier album solo sort en 2017 avec pour titre « A ma mère ». Une dédicace à sa mère qu'il adore et à toutes les mères du monde qui soutiennent leurs enfants et leurs ambitions.

• La soirée sur la scène de la Place de la Mairie se poursuivra avec du rock avec l'artiste belge **Chris Adam**. Son premier album sorti en août 2018 a des sons qui rappellent parfois les premiers pas de Téléphone, où résonnent les gimmicks façon Rolling Stones. La recette est « simple et complètement rock n'roll », souligne Chris Adam. Il suffit d'intégrer tous les codes du genre, notamment ceux propres aux années 1970 !

• En dernière position, le groupe malouin **MR HYDE** nous fera découvrir leurs compositions qui se situent entre les célèbres groupes Téléphone et Bijou. A écouter sans modération !

• Place Julien Tanguy

• Côté Julien Tanguy, les amateurs de musiques bretonnes et fest noz ne seront pas oubliés ! Trois groupes se succéderont à partir de 20h : **Les Vieilles Canailles**, **Les Sabiot neus** et le duo **Michel Gaillard** (vielle) et **Jean-Paul Monjaret** (diatonique). Pour danser jusqu'à minuit !



BIGARD, LE SPECTACLE DE MA VIE mardi 4 juin à 20h30, salle Horizon

LCCM Entertainment en accord avec DH Management

Il était un fois Jean-Marie BIGARD

Je l'annonce : « Ce sera mon dernier spectacle ».

Et il est temps que ça se termine, j'ai 63 ans.

Alors je vais vous offrir le spectacle de ma vie, tous les meilleurs moments de ma carrière, mes bides, mais aussi le stade de France, la classe.....

Vous avez été 4 000 000 de copains à venir me voir en spectacle et 8 000 000 à avoir acheté mes DVD.

A moi de vous offrir un cadeau ! Je pars vous rencontrer où que vous soyez ! Avec mes meilleurs sketches ! Enfin, non, vos meilleurs sketches ! C'est ma tournée, profitez-en !

■ ECOLE SAINT-MAURICE

100 jours d'école ça se fête

Les CP ont fêté les 100 jours d'école avec leurs camarades de Grande Section. La construction des nombres étant un enjeu majeur de la classe de CP, chacun a constitué quotidiennement depuis la rentrée de septembre une collection d'objets. Les enfants ont été invités à découvrir ainsi la constitution des dizaines et ont pu mettre en pratique les notions mathématiques de groupement et d'échanges vus en classe. Un objet par jour pendant 100 jours : de quoi disposer d'une belle collection !

Le jour tant attendu étant là, chacun a pu présenter sa collection aux élèves de la classe et aux GS. Les collections ont pris différentes formes, tableaux en collage, mobile, collier, carte géographique... Un moment d'apprentissage ludique et pratique apprécié de tous. En fin de journée, les parents ont pu découvrir l'exposition de toutes ces productions.



Sport et santé

Le 4 avril tous les enfants de l'école ont participé à la journée sports et santé organisée par les enseignantes de l'école.

Au programme : du basket, du BMX, de la lutte, de la Zumba de la randonnée dans le bois de Plédran, des ateliers de motricité, du karaté. Cette journée a été rendue possible grâce aux compétences dans tel ou tel domaine à la fois des enseignantes mais aussi d'un parent bénévole qui a pu encadrer le karaté ou de l'une des AVS formée au basket.

Les enfants ont complété cette journée par des apports pédagogiques sur l'alimentation et/ou le sommeil.



Sortie sur le littoral

Les CE2 de l'école sont partis à la découverte du bord de mer le mardi 2 avril. Le matin, ils ont arpenté le port d'Erquy et observé ses bateaux, ses engins de pêche. Ils ont aussi visité la criée.

L'après-midi, ils se sont intéressés à la formation des dunes sur le site de Bon Abri à Hillion. Pour cette découverte de la Baie d'Hillion, ils étaient encadrés par un animateur de la maison de la Baie. Cette journée sur le terrain permet aux enfants d'être sensibilisés à leur environnement proche et à la protection du littoral.



S'inscrire à l'école Saint-Maurice

Si votre enfant est né en 2017 il peut être inscrit à l'école pour l'année scolaire 2019/2020. Pour entrer à l'école il devra avoir 2 ans le jour de la rentrée de septembre. Nous accueillons les enfants à chaque retour de vacances (sauf Toussaint). Il est souhaitable de vous faire connaître le plus tôt possible même si vous n'envisagez une entrée à l'école qu'en janvier 2020 ou après. Les places sont réservées dans l'ordre d'inscription des enfants afin de gérer au mieux l'organisation des classes. Pour prendre contact avec l'école obtenir un rendez-vous avec Mme LE GUERN Chef d'établissement

Tel : 02 96 42 24 89 - Mail : ogec.saintmaurice@orange.fr

**Pour découvrir l'école - <http://saintmaurice22960.toutemonecole.fr/>
<https://www.facebook.com/ecole.stmaurice>**

■ ECOLE DES COTEAUX

Spectacle musical



Les élèves de CE2, CM1, CM2 de l'école se sont rendus à la salle Hermione à Saint-Brieuc afin d'assister au concert intitulé « Azur et Asmar » des classes orchestres de l'école de la Vallée à Saint-Brieuc et de l'école de Château Pitty à Gardanne (13). Ce concert était l'aboutissement d'un projet qui s'est échelonné sur 3 années scolaires, et qui a été porté par 260 enfants d'orchestre à l'école, 16 professeurs de musique, 10 enseignants et des artistes engagés : le Quatuor pour la Paix et Miguel Angel Estrella, pianiste argentin de renommée internationale. Ce fut un moment musical très apprécié par l'ensemble des élèves.

« Déambulation poétique des CM1-CM2 »

Dans le cadre du printemps des poètes, jeudi 21 mars 2019, les élèves de CM1-CM2 de l'école Les Coteaux de Plédran ont déclamé des poèmes aux passants.



Partis à pied de l'école jusqu'au bourg, à chaque personne croisée, les élèves, par groupe de deux ou trois, proposaient de réciter un poème.

Ils sont aussi allés à la médiathèque, à la mairie et chez les commerçants. Ces moments partagés ont été riches d'émotions.

Première représentation de la classe orchestre.

Le vendredi 29 mars, dans la salle Horizon, les élèves de la classe orchestre de l'école (tous les CE2, CM1 et CM2) ont fait leurs premiers pas sur scène lors de la soirée « Musiques en scène » organisée par l'association musicale de Plédran.



Ils ont interprété plusieurs morceaux sous la direction de leurs trois professeurs de musique : Pauline (violin), Dimitri (violoncelle) et Arnaud (guitare).

Malgré un trac immense avant d'entrer sur scène, ils ont présenté un spectacle de qualité devant un public venu nombreux. Félicitations à eux !

Un nouveau concert aura lieu le 25 mai à la salle Horizon où participeront également les élèves de la chorale de l'école (élèves de GS, CP et CE1).

■ ECOLE MATERNELLE LETONTURIER

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE : INSCRIPTIONS

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2019, Catherine Le Guiet, la directrice de l'école, demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle au cours de l'année scolaire 2019/2020, de prendre contact avec l'école dès que possible.

Tel : 02.96.42.26.33.

Tous les enfants, nés en 2017, peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine



PORTES OUVERTES

Le samedi 8 Juin, de 9h30 à 12h30, la maternelle du groupe scolaire, « Maurice et Maria Letonturier », ouvrira ses portes. Cette matinée a pour but de faire connaître, aux nouveaux et futurs parents, les locaux et le fonctionnement de l'école, par le biais de visites des classes, d'expositions de photos et de films. Ce sera aussi l'occasion de discuter avec l'équipe éducative des divers projets pédagogiques.



Le contre la montre individuel SUR NOTRE COMMUNE

**vendredi 7 juin
2019**

Le Tour de Bretagne féminin fera étape à Plédran le vendredi 7 juin 2019 pour un contre la montre individuel de 10,3 kms (départ et arrivée sur le site Horizon). Une réelle amitié existe entre cette course cycliste internationale et la Ville de Plédran puisque nous avons déjà eu le plaisir d'accueillir à de nombreuses reprises cette compétition qui a toujours laissé de bons souvenirs au public présent. Comme à l'habitude, les meilleures cyclistes mondiales dames seront présentes. Rendez-vous est donné à tous les passionnés de cyclisme pour venir assister à cette étape chronométrée qui sera certainement très animée et assurément décisive pour le classement général de cette épreuve convoitée.



Arlenis Sierra, la Cubaine, lors de son arrivée victorieuse à Plédran - édition 2016.



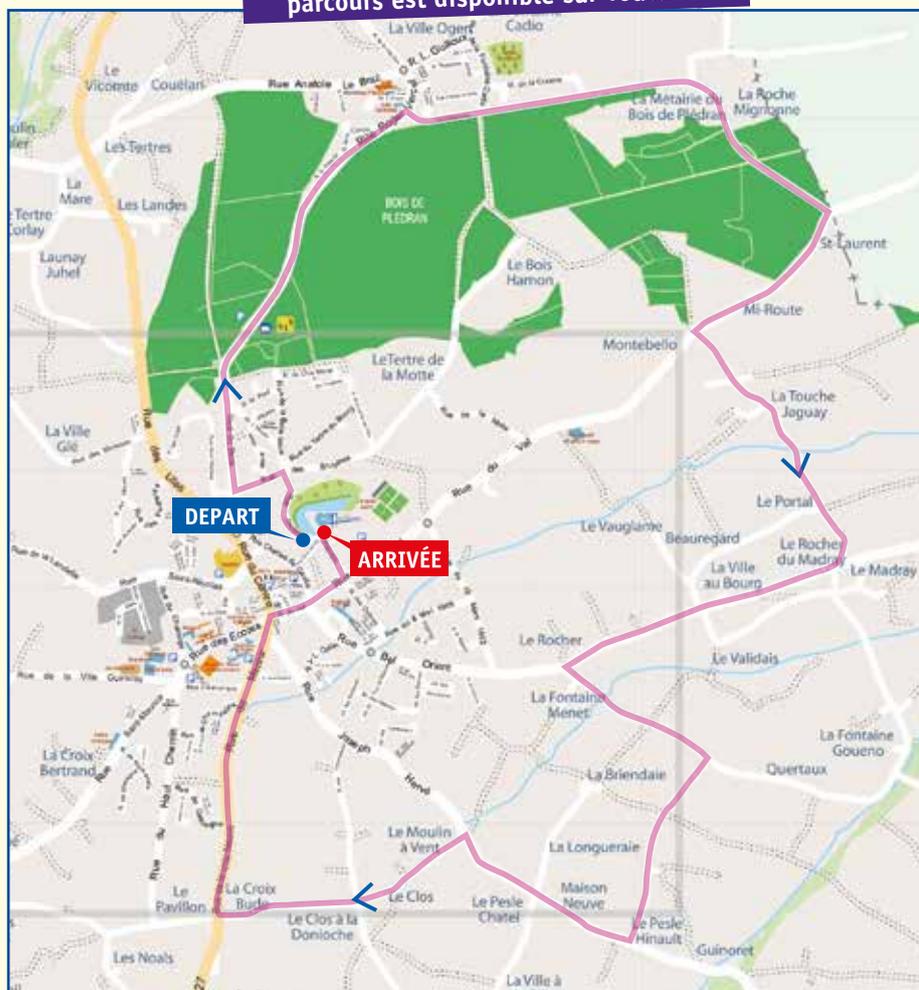
Laura Asencio, la Française du Team allemand WNT RotoR, lors de sa reconnaissance du parcours le 28/4/19.



Audrey Cordon la bretonne et actuelle championne de France du contre la montre dames et participante à ce tour de Bretagne 2019



La vidéo de reconnaissance de tous les parcours est disponible sur Youtube.



Le PROGRAMME de la journée

14h00 : Présentation officielle des équipes sur l'esplanade d'Horizon.

15h00 : Départ de la première concurrente du contre la montre : Rue Jacques Prévert.

17h30 : Cérémonie protocolaire sur le podium d'arrivée et remise des maillots distinctifs aux leaders.

Horaires sous réserve de modification de dernière minute

VIGILANCE

La plus grande prudence sera demandée aux riverains de 12h à 18h environ.

Il est également demandé aux riverains et spectateurs de tenir en laisse leurs animaux de compagnie.

Des déviations seront également mises en place le temps de l'épreuve. Merci de votre compréhension.

